

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 JUILLET 2020

N° 3

Date de convocation : 26/06/2020

Date d'affichage : 23/07/2020

L'an deux mille vingt, le sept juillet à dix-neuf quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Pascal CARPENTIER, Maire, assisté de Mmes et M. Aline GRILLE, Gilbert ROUSSEL, Christophe VERNON, Jean-Marie BOIDIN, BREITENBACH Sarah, BREITENBACH Annick, CAREME Nadège, DELAHAYE Nelly, MERCIER, Sébastien PUBLIER, Chantal RENOUF, Claire-Sophie ROSSIGNOL, Steve VANHEULE.

Absent excusé : M. Guillaume HOOGERP.

Secrétaire de séance : M. Gilbert ROUSSEL.

Ordre du Jour :

- Budgets 2020 : commune, assainissement, CCAS. Présentation et vote.
 - Tableau des investissements 2020.
 - Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : Présentation d'une liste des membres à la DGFIP. Délibération.
 - Demande d'ouverture dominicale du magasin DISTRI CENTER. Délibération.
 - Mobilier de l'église : restauration des bancs 2^{ème} partie, aigle-lutrin (classé), fonds baptismaux (classés). Délibération.
 - Cession d'une bande de terrain à la commune, route d'Iville pour élargissement de la voie. Délibération.
 - Informations SIVOS EPEVICROS, SITS, SERGEP.
- Questions diverses.

1) Présentation et vote des budgets primitifs 2020 :

Budget Primitif communal 2020 :

Monsieur le Maire donne lecture des propositions pour le budget communal 2020, en tenant compte des projets d'investissements, du choix des subventions effectué par le conseil municipal, lors de la séance du 10 mars 2020. Il en ressort :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 925 638.14 €

Dépenses et recettes d'investissement : 496 688.00 €

Après délibération, le conseil municipal approuve le budget primitif communal 2020, à l'unanimité avec 14 voix pour.

Budget primitif Assainissement 2020 :

Monsieur le Maire donne lecture des propositions pour le budget assainissement 2020, il en ressort :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 114 349.22 €

Dépenses et recettes d'investissement : 24 867.00 €

Après délibération, le conseil municipal approuve le budget primitif Assainissement 2020, à l'unanimité avec 14 voix pour.

Budget primitif CCAS 2020 :

Monsieur le Président du CCAS donne lecture des propositions pour le budget CCAS 2020, il en ressort :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 13 384.73 €

Après délibération, les membres du CCAS approuvent le budget primitif CCAS 2020, à l'unanimité, avec 9 voix pour.

2) Tableau des investissements 2020 :

<u>Nature des travaux</u>	<u>Montant TTC</u>
Emprunt en cours (2026)	16 688.00 €
RAR 2019	50 000.00 €
Révision PLU	10 000.00 €
Frais études maison des associations	35 000.00 €
SERPN schéma communal des PEI	1 500.00 €
SERPN extension PEI (rue du Bout Cardais) + 6 PEI	70 000.00 €
SIEGE travaux rue des templiers	38 500.00 €
Terrains nus (salle association, terrain bassin de rétention, terrain Mme Charlet)	165 000.00 €
Aménagement mare du Routoir	10 000.00 €
Aménagement barrière cimetière	10 000.00 €
Plantations arbres	5 000.00 €
Travaux supplémentaires bassin de rétention (Vittecoq)	10 000.00 €
Travaux de clôtures	10 000.00 €
Porte Mairie	10 000.00 €
Restauration mobilier église	30 000.00 €
Restauration retable bas-coté sud (fin)	15 000.00 €
Travaux éventuels	10 000.00 €
TOTAL	496 688.00 €

3) Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : Présentation d'une liste de membres à la DGFIP.

Monsieur le Maire informe le conseil que la DGFIP invite la commune à proposer une liste de contribuables, devant satisfaire les conditions prévues à l'article 1650 (1) du Code Général des Impôts, (liste composée de 24 personnes pour les communes de moins de 2 000 habitants), le Maire ou un adjoint délégué, étant président de la commission.

A partir de cette liste, la DGFIP désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Après délibération, le conseil municipal accepte de présenter la liste proposée à la DGFIP (voir en pièce jointe).

4) Demande d'ouverture dominicale du magasin DISTRI CENTER en 2021.

Monsieur le Maire informe le conseil que le magasin DISTRI CENTER, basé sur la zone artisanale, rue Jean Petit, demande l'autorisation d'ouvrir au public le dimanche, aux dates suivantes :

- 10 janvier 2021, 27 juin 2021, 5 septembre 2021, 12 décembre 2021, 19 décembre 2021.

Après délibération et vote à main levée, il en résulte :

- POUR : 12 voix
- CONTRE : 1 voix
- Abstention : 1

A la majorité, le conseil municipal autorise l'ouverture du magasin aux dates précitées.

5) Restauration mobilier de l'église Saint Martin :

La commune de Crosville la Vieille souhaite finaliser la restauration du mobilier classé et non classé de l'église Saint-Martin, dans le cadre de la restauration générale du monument inscrit à l'inventaire au titre des Monuments Historiques. Plusieurs éléments sont proposés à la restauration :

- Bancs 2^{ème} partie : 21 960.00 € TTC
- Fonts baptismaux (classés) : 3 087.60 € TTC
- Aigle-lutrin (classé) : 3 079.20 € TTC

Le conseil municipal prend acte de cette proposition et demande la constitution d'un dossier de subvention. A suivre.

6) Cession bande de terrain à la commune, route d'Iville pour élargissement de la voie.

Monsieur le Maire rappelle au conseil que l'élargissement de la route d'Iville est soumis (en partie) à l'affectation de l'emplacement réservé n° 9 sur le domaine communal, située sur la parcelle n° 1 appartenant à M. et Mme JM BOIDIN au n° 2 route d'Iville.

M. et Mme JM BOIDIN cède à titre gratuit la bande de terrain nécessaire à l'élargissement de la voie. M. le Maire propose en contrepartie une participation financière de la commune à l'édification d'une nouvelle clôture sur le terrain desdits propriétaires.

Après délibération, le conseil à l'unanimité :

- AUTORISE le Maire à procéder à la signature d'un acte notarié, pour la cession gratuite à la commune d'une bande de terrain, cadastrée section OA 1, d'une surface approximative de 75 m2, nécessaire à l'élargissement (en partie) de la route d'Iville et appartenant à M. et Mme JM BOIDIN.

- ACCEPTE la participation financière de la commune à la pose d'une nouvelle clôture (montant à définir).

7) Informations SIVOS EPEVICROS, SITS, SERGEP.

Chaque délégué de syndicat fait le compte-rendu de la première réunion organisée après les élections municipales. Pour toute information sur le contenu de chaque réunion, contacter :

- Christophe VERNON : Président du SIVOS EPEVICROS
- Christophe VERNON et Sébastien PUBLIER : Délégués SITS (transport scolaire)

- Nelly DELAHAYE : Délégué SERGEP (piscine).

QUESTIONS DIVERSES :

- Elections sénatoriales du 27/09/2020 :

Elections des délégués des conseils municipaux pour les élections sénatoriales, le VENDREDI 10 JUILLET 2020 à 8h (pour notre commune), à la mairie.

- Pouvoirs de police du Maire :

Un arrêté sera pris par le Maire en vue d'une opposition au transfert des pouvoirs de police « spéciale » du Maire au Président de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg.

Fin de la séance.

Prochaine réunion du conseil municipal : MARDI 15 SEPTEMBRE 2020 à 19h 15.